




BRISONS L'ENGRENAGE INFERNAL


"BRISONS L' ENGRENAGE INFERNAL"

La nouvelle campagne de Vie Féminine



Vie Féminine lance sa campagne de sensibilisation, d'une durée de deux ans, ayant pour thème les violences à l'égard des femmes. A travers cette campagne, Vie Féminine souhaite mettre en lumière les réalités des violences vécues par les femmes, révéler leur mécanisme et encourager une implication forte des pouvoirs publics pour les combattre efficacement. Vie féminine distingue plusieurs formes de violences masculines qui ne sont pas figées et immuables. Elles ont été choisies et organisées de la sorte parce qu'elles correspondent aux constats dressés majoritairement à travers le travail de terrain.

Les discriminations sexistes



Conséquences concrètes du sexisme, elles diminuent, excluent ou sous-représentent des personnes sur base de leur sexe. Elles portent atteinte aux droits et à l'autonomie des femmes dans différents domaines. Les chiffres montrent que seul 32% des intervenant(e)s dans les émissions d'information des médias audiovisuels sont des femmes et qu'elles ne représentent que 19% des experts consultés. 70% des personnages accompagnés d'enfants dans les manuels scolaires de français sont des femmes tandis que 87% des personnages célèbres et 81% des personnes qui travaillent sont des hommes.

Les violences institutionnelles

Les violences masculines sont aussi présentes à travers l'attitude et les pratiques des institutions (écoles, administrations publiques, justice,

famille, mariage, ...) ou des personnes qui les représentent et qui s'appuient sur leur pouvoir et leur autorité pour véhiculer des stéréotypes et/ou mener à des discriminations envers les femmes. Les chiffres indiquent que 4% des plaintes pour viol aboutissent à une condamnation. 70% des dossiers de violences conjugales sont classés sans suites par le Parquet et seuls 11% donnent lieu à une condamnation. 71% des victimes d'islamophobie dans le domaine des institutions, administrations et pouvoirs publics sont des femmes musulmanes portant le voile.

Le harcèlement sexiste en rue

L'ensemble des comportements individuels et collectifs adressés dans les espaces publics ou semi-publics pour interpellier, intimider, menacer, humilier ou insulter des personnes en raison de leur sexe. Ils se manifestent de manière insistante et répétitive sous plusieurs formes (sifflements, commentaires, poursuites, ...). D'après les chiffres 46% des femmes (contre 18% des hommes) ne se sentent pas du tout en sécurité pour marcher seules dans le centre-ville après la tombée de la nuit. 89% des auteurs de violences dans l'espace public sont des hommes.

Les violences entre (ex)partenaires

L'ensemble des actes et comportements répétitifs d'un (ex)partenaire qui visent à contrôler et dominer l'autre, en portant atteinte à son intégrité et à son intégration dans la société. Elles diffèrent des disputes ou conflits de couple où deux points de vue s'opposent sans qu'il y ait pour autant rapport de domination d'un des protagonistes sur l'autre.

Elles peuvent prendre différentes formes (contrôle des faits et gestes, isolement, contrôle du compte bancaire, privation de revenus, intimidations, viol conjugal, coups, meurtre...) et évoluent en cycles successifs (climat de tension où la victime prend peur, une période de crise où la violence explose, une justification de l'agresseur où la victime culpabilise et une "lune de miel" où la victime reprend espoir). 24% des femmes déclarent avoir été victimes de violences de la part de leur (ex)partenaire depuis l'âge de 15 ans. En 2014, le parquet a enregistré plus de 60.000 cas de violence entre partenaires, soit près de 170 cas par jour. 157 femmes ont été victimes de tentatives de meurtre dans un contexte de violences conjugales en 2013, 119 d'entre elles en sont mortes.

Les violences sexuelles

Tout acte lié à la sexualité et imposé sans que l'autre le désire, par la force, la manipulation, l'usage de stupéfiants, ... Ces violences n'impliquent pas obligatoirement un contact physique (attouchements, caresses, pénétration, obligation de poser nue, ...). Elles peuvent aussi être verbales (harcèlement sexuel, ...). 98% des violences sexuelles sont commises par des hommes, généralement proches des victimes comme le conjoint (48%), un membre de la famille (10%), une connaissance (13%), une personne liée au travail (7%). 60% des femmes belges ont dit avoir subi une forme quelconque de harcèlement sexuel depuis l'âge de 15 ans. 3.000 viols sont enregistrés par an (8 viols par jour), alors qu'on estime que seuls 10% des viols sont dénoncés. 90% des femmes prostituées sont étrangères, environ 80% sont contraintes par un proxénète,

10% sont dans une situation d'exploitation grave et 90% souffrent de stress post-traumatique.

Le contrôle du corps des femmes

Le corps et la sexualité des femmes sont amenés, par la force ou par consentement, à correspondre aux normes qui conviennent aux hommes et à leur plaisir (à travers des régimes agressifs, des opérations chirurgicales, des mutilations génitales féminines, ...). Près de 16% des femmes ont recours à la chirurgie esthétique (deux fois plus que les hommes). Le nombre de nymphoplastie (réductions des petites lèvres) a augmenté de 70% en sept ans. On estime que plus de 17.000 femmes et filles sont excisées ou risquent l'excision en Belgique.

Les chiffres ne disent pas tout. Se fier uniquement à ces données peut mener à des simplifications et des généralisations hâtives. En matière de violences masculines particulièrement, il est nécessaire de garder en tête que les statistiques ne sont pas relevées systématiquement et que celles qui existent ne sont pour la plupart que des estimations qui ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. Il est difficile d'avoir une vision complète de la réalité à travers ces chiffres puisque beaucoup de violences ne sont jamais dénoncées, ni même parfois identifiées, et donc jamais recensées comme telles.

www.engrenageinfernale.be

